Mairie de SAINT CLAIR SUR ELLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014

Le 12 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le douze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Absente excusée : MM. Annick JOUFFLINEAU

Date des convocations : 4 juin 2014

Date d'affichage: 19 juin 2014

Mme Magali BAZIRE remplit les fonctions de secrétaire.

TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CANTINE EN MAISON DES SERVICES ET COMMERCES ET ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

Suite à l'attribution des lots pour le marché de transformation de l'ancienne cantine en maison des services et commerces et la mise en accessibilité de la mairie, la signature des marchés avec toutes les entreprises retenues est fixée au lundi 16 juin 2014. Madame le Maire rappelle qu'il y a un mois de préparation de chantier.

Après accord de Saint-Lô Agglo, le secrétariat de mairie sera transféré dans les locaux de l'ex communauté de communes de l'Elle.

Madame le Maire informe que le car qui amène les enfants de Couvains et Villiers Fossard devra se stationner près de la caserne des pompiers, car l'accès ouvert entre la place Guillaume le Conquérant et la place de la 29^{ème} division US sera fermé le temps des travaux.

<u>OUVERTURE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES A LA RENTREE</u> 2014

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves a eu lieu le mardi 10 juin à la maison des associations pour expliquer la réforme des rythmes scolaires et ses modalités de mise en place.

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition de 15h45 à 17h15 pour les activités périscolaires le local des jeunes et la salle bleue les mardis et vendredis. Cette salle est occupée à ces horaires par des associations tous les lundis et jeudis.

Le coût supplémentaire de cette réforme par rapport à aujourd'hui est estimé à 175 € par an et par enfant, en tenant compte des aides de l'Etat et de la CAF. Une demande a été transmise à Saint-Lô Agglo pour la création d'un accueil de loisirs le mercredi après-midi.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

L'objectif est de mettre en ligne pour la rentrée 2014, un nouveau site Internet convivial, simple à prendre en main et accessible à tous. Le conseil municipal a retenu le site proposé par l'association des maires ruraux.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Elagage-débroussaillage:

Les travaux de débroussaillage par l'entreprise LAPLACE ont commencé mercredi 11 juin à la Castellerie

Dégâts voiture :

Madame le Maire rappelle que 3 véhicules ont été endommagés suite à la pose de blocs en granit à l'entrée du parking du monument aux morts. Un constat a été fait avec chacun et envoyé à l'assurance.

Selon les premiers contacts avec l'assureur, la commune ne serait pas responsable, car chacun doit être maître de son véhicule.

La commission sécurité va étudier l'accès à ce parking.

Associations:

La commission associations s'est réunie pour acter les subventions des associations sportives qui seront versées par Saint-Lô Agglo. La commission a décidé de reconduire les mêmes montants que l'année dernière.

Pour les autres associations, un dossier a été envoyé à chacune. Les subventions seront votées lors du prochain conseil municipal de juillet.

Repas des cheveux blancs :

Françoise LOQUET a été élue nouvelle présidente de l'association des cheveux blancs. Le repas des cheveux blancs est fixé au 12 octobre 2014.

Cérémonie du 70^{ème} anniversaire :

Madame le maire et les conseillers municipaux remercient chaleureusement tous les bénévoles de la commune et des communes voisines, les associations et le personnel technique pour l'organisation des cérémonies, du vin d'honneur et du repas pour le 70ème anniversaire du jeudi 5 juin.

Réunion:

Prochain conseil municipal: 1er juillet 2014